



Les anciens salariés de ProCME déposeront une plainte aux prud'hommes dans quelques jours pour salaires impayés Photo : Ph.F/Metro

Le désarroi des salariés toulousains de Procme

La vingtaine d'anciens employés de la société du BTP licenciés en août 2012 reste sans nouvelles de leur ancien employeur. Ils ont prévu de porter plainte aux prud'hommes.

Trois mois après la liquidation judiciaire de la société Procme basée à Ramonville Saint-Agne, sa vingtaine de salariés reste toujours dans le flou. Alors qu'en début d'année, ces derniers ont dû se mettre en grève pour faire respecter leurs droits, aujourd'hui ils se retrouvent dans une "situation délirante", selon Laurent Grosjean, ancien salarié de Procme et syndicaliste CGT. "La société a été liquidée, on a reçu le document de solde de tout compte mais pas l'argent".

Déçu de voir un compatriote se comporter comme cela

Le PDG de cette société portugaise et spécialisée dans la sous-traitance pour EDG et GDF n'a plus donné signe de vie selon les syndicalistes qui n'hésitent pas à parler de "magouille" pour qualifier les agissements de l'entrepreneur portugais. "Je ne sais pas quoi faire, je n'ai pas été payé depuis juillet, je suis dans la m...", lance Bruno, chef de chantier de 35 ans, qui se donne encore deux mois avant de décider ou pas de rentrer au Portugal son pays natal. "Ce qui me déçoit le plus c'est de voir que c'est un compatriote qui se comporte comme cela".

Silence de l'avocat de la ProCME et de son PDG

Hamine, soudeur depuis 2002 à Procme, toujours sous contrat du fait de son statut de délégué du CE, a été choqué par la façon dont l'activité s'est arrêtée du jour au lendemain. "Ce n'est pas correct, explique celui qui a fait condamner son ancien employeur pour discrimination syndicale. Si je dois reprendre le travail, je ne sais même pas à qui m'adresser, ni où aller". Dans quelques jours, une plainte sera déposée par la CGT 31 au tribunal des prud'hommes pour les salaires non-payés depuis août 2012. Contacté par téléphone, Me Impériali l'avocat marseillais de la ProCME et de Gabriel Marques n'a pas souhaité commenter le dossier.